



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécheresse : la Meurthe-et-Moselle passe en situation de vigilance

Nancy, le 01/06/2022

Compte tenu de la situation hydrologique et météorologique, Arnaud COCHET, préfet de Meurthe-et-Moselle, a décidé de placer le département en VIGILANCE sécheresse.

Sur l'ensemble du département, après un printemps sec et un mois de mai particulièrement chaud, les débits des cours d'eau sont significativement à la baisse. Les précipitations orageuses localisées prévues ne suffiront pas à améliorer la situation.

Ce passage au niveau de VIGILANCE n'entraîne pas de restriction d'usage de l'eau, néanmoins il appelle à une sobriété des usages pour limiter l'aggravation de la situation et doit permettre une prise de conscience de l'ensemble des usagers de l'eau : collectivités, industriels, agriculteurs et particuliers.

Ainsi le préfet en appelle à la responsabilité de tous afin de se montrer raisonnables dans leurs usages de l'eau. Économiser l'eau, c'est protéger la ressource mais aussi réduire ses dépenses.

Pour toute question ou signalement, le service « environnement, eau, biodiversité » de la Direction Départementale des Territoires (DDT) se tient à la disposition des usagers :
secheresse@meurthe-et-moselle.gouv.fr / Tél. : 03 83 91 41 06

Il existe 4 niveaux de gestion de la sécheresse :

- **vigilance** : information et incitation à faire des économies d'eau
- **alerte** : limitation de certains usages de l'eau
- **alerte renforcée** : renforcement des limitations
- **crise** : arrêt de certains usages non prioritaires

Contacts presse :

Jean-François Tritz : 03.83.34.26.09 / 06.13.56.09.28
Sébastien Marc : 03.83.34.26.17 / 06.48.03.45.90

Retrouvez-nous



meurthe-et-moselle.gouv.fr



@prefet54



@prefet54



@prefet54



@prefet54